

REGLEMENT INTERIEUR L'DANSE 2021-2022

Cotisations : Les nouveaux venus pourront participer à 1 séance d'essai. La cotisation est déterminée par le Bureau en début de saison et permet de prendre en charge le coût de l'activité. La cotisation est annuelle. Elle peut être réglée en une seule fois, ou, en 3 fois, dans ce cas, 3 chèques vous seront demandés en début de saison ou, en 10 fois, dans ce cas, 10 chèques vous seront demandés en début d'année. Elle permet de participer aux cours dans un créneau défini en début d'année. Les cours manqués ne pourront être remboursés. L'DANSE est partenaire de l'ANCV et accepte les coupons sports (abattement de 10% sur le montant total du coupon).

Conditions d'inscription : Remplir le coupon d'inscription, prendre connaissance du règlement intérieur et le signer. **Certificat médical obligatoire pour les nouveaux élèves.** Sans présentation de ce document, nous serons contraints de refuser la participation au cours pour des raisons de sécurité et d'assurance. **Frais d'inscription : Adhésion : 20€ annuel pour les nouveaux arrivants (exonération exceptionnelle pour les anciens élèves) + Licence : 20€ annuel à partir de 12 ans.**

Pour les enfants de moins de 12 ans, merci de nous transmettre l'assurance responsabilité civile des parents.

Sécurité : Nul ne peut participer aux activités sans être adhérent, ou sans autorisation expresse du responsable des locaux. Il est strictement interdit aux personnes non inscrites à un cours précis (personnes accompagnant les enfants, adhérents inscrits à un autre cours,...) de pénétrer dans les salles, sauf « portes ouvertes » annoncées par L'DANSE. **Les enfants ne peuvent assister aux cours de leurs parents, et inversement.** Chacun est tenu de respecter et de faire respecter les locaux et le matériel. Professeurs et participants aux activités s'engagent à respecter les horaires définis par le bureau. Chaque professeur est responsable du matériel qu'il utilise. A la fin de chaque séance, il doit veiller à la fermeture des portes et des fenêtres, au rangement du matériel, et s'assurer du départ complet des participants, et à l'extinction de toutes les lumières. L'DANSE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol (bijoux, téléphone portable,...)

Sécurité sanitaire COVID : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 12 ANS. Port du masque obligatoire que ce soit dans les espaces communs (accueil, couloirs, sanitaires....) lavage des mains par du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle, respecter les distanciations.

Fonctionnement des activités . L'association se réserve le droit de modifier le planning ou d'annuler un cours si la fréquentation est irrégulière, voire insuffisante. Le professeur est en droit de refuser la présence de non adhérents durant les cours. Chaque adhérent doit respecter les autres élèves ainsi que le professeur pendant le cours (tout élève au comportement désobligeant peut être exclu définitivement suite à la décision du bureau). **Les cheveux doivent être attachés.** Pas de chewing-gum ni de bijoux en cours ni sur scène. Pour les enfants de 3 à 14 ans, les parents doivent s'assurer que le professeur est là, avant de laisser les enfants et de les reprendre dès la fin du cours. Les enfants attendent leurs parents dans la salle de cours (sauf décharge écrite). **Les cours de danse ne sont en aucun cas une garderie.** Les professeurs et la Direction L'Danse ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des cours. La salle de danse n'est pas non plus « une salle de jeu », aucun adhérent ne sera autorisé à laisser des trottinettes, ou poussettes pour enfants ou tout autre jouets lors des cours. Concernant l'utilisation des **téléphone portables**, il est strictement interdit de consulter son téléphone durant les cours, nous demandons aux élèves soit de mettre l'appareil hors tension, soit de le donner au professeur dès l'arrivée au cours, afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions. L'Danse vous remercie pour votre compréhension.

Présence aux cours : Les adhérents doivent venir régulièrement aux cours et à l'heure, afin d'acquérir les notions nécessaires pour évoluer et progresser dans la danse. En cas d'absence de votre enfant, vous devez prévenir les membres du Bureau. Après trois absences successives de votre enfant, le Bureau vous contactera directement. La non-assiduité pourra être sanctionnée : L'élève n'effectuera pas la chorégraphie en cours. Pour des raisons de sécurité, une arrivée tardive d'au moins 10 minutes au cours engendrera la non participation à ce dernier (sauf autorisation exceptionnelle du professeur si ce dernier est prévenu du retard). La danse est un loisir pour tous, mais pour le respect de chacun, il est demandé d'être ponctuel afin de ne pas perturber les cours.

Tenue : une tenue adaptée à la danse est exigée, en particulier le port des chaussures adéquates (souples, propres, ne laissant pas de traces au sol, idéalement des pédilles, Ballerines noires, Bottines de jazz noires ou chaussettes (pas de baskets, pas de converses, pas de sandalettes, ect...) pour les cours de danse, et baskets propres, non portées avant le cours de Zumba. **Tenues près du corps pour tout le monde : Short noir, ou legging noir, et brassière noire ou top noir ou t-shirt noir. (pas de jean, pas de jupes, pas de pull, pas d'écharpe,...)**

Spectacles : En tant qu'adhérent, votre présence est souhaitée lors de manifestations organisées par L'DANSE. Vous serez informés dans les groupes WhatsApp des parents d'élèves et élèves des différents évènements auxquels L'Danse participe ou organise.

Tenues spectacle : il est demandé aux adolescents et adultes d'être munis de pédilles et bottines de jazz noires pour les besoins de certaines chorégraphies. Nous bénéficions de tarifs préférentiels dans certaines boutiques, veuillez vous rapprocher de la Direction.

FRAIS ANNEXES : Une participation pour l'organisation des spectacles (costumes, accessoires, régie, intendance, logistique, technique) vous sera demandé en début d'année 2022 pour un montant de 45€ par personne inscrite et par cours.

CONTACTS Direction : L.danse@live.fr

Laurie DETIENNE : 06.80.50.60.50. Jérémy LASSOUQUE : 06.98.25.02.74